

Offres d'emploi

Mon profil

Candidature spontanée

Stage

Etudiant

UN.E INFIRMIER-E EN RESIDENCE (H/F/X) - CDI - TEMPS PLEIN - HORAIRE DE JOUR

Fonction

Le CPAS d'Ixelles joue un rôle central dans la **politique sociale** de la Commune, au service des personnes en situation de précarité. Situé dans un **quartier dynamique**, à proximité de la place Flagey et des étangs d'Ixelles, il offre à ses collaborateur.trices – près de 800 aujourd'hui – **un emploi porteur de sens** dans **un environnement de travail convivial et flexible** promouvant les valeurs **d'intégrité, d'enthousiasme et de professionnalisme**.

VOTRE MISSION

Vous assurez des soins préventifs, curatifs et palliatifs, tout en offrant un accompagnement humain et bienveillant aux résidents. Vous veillez à leur bien-être physique et psychologique, en adaptant votre approche à leurs besoins spécifiques. Intégré(e) à une équipe pluridisciplinaire, vous contribuez activement à la mise en œuvre du projet de vie de la résidence, dans un environnement collaboratif et respectueux.

LES ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Prise en charge des soins :** Vous assurez les soins infirmiers préventifs, curatifs et palliatifs, tout en garantissant la sécurité et le confort des résidents ;
- Évaluation et suivi :** À l'écoute des résidents et de leurs proches, vous observez, établissez un diagnostic infirmier et adaptez les soins selon leurs besoins spécifiques. Vous participez également au diagnostic médical ;
- Collaboration interdisciplinaire :** Vous travaillez en équipe pluridisciplinaire et contribuez activement à la mise en œuvre du projet de vie de la résidence. Vous assurez la collecte et la transmission des informations aux infirmiers en chef ;
- Gestion et traçabilité :** Vous mettez à jour les traitements, préparez les médicaments et assurez un suivi rigoureux des dossiers infirmiers, qu'ils soient sous format papier ou informatisé ;
- Hygiène et sécurité :** Vous veillez au respect des normes d'hygiène, à l'ordre et à la propreté du service, garantissant ainsi un environnement sain pour les résidents et le personnel.

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES SPÉCIFIQUES À LA FONCTION

- Adaptabilité :** Vous mobilisez vos ressources pour gérer efficacement les situations imprévues ;
- Coopération :** Vous collaborez activement avec vos collègues pour atteindre des objectifs communs et assurer une prise en charge optimale des résidents ;
- Gestion des émotions :** Vous maintenez une attitude professionnelle et maîtrisez vos émotions face aux défis du quotidien ;
- Intégrité et professionnalisme :** Vous appliquez rigoureusement les bonnes pratiques professionnelles et respectez la confidentialité liée à votre fonction.

COMPÉTENCES TECHNIQUES SPÉCIFIQUES À LA FONCTION

- Maîtrise des soins gériatriques :** Vous réalisez avec précision les actes techniques spécifiques aux personnes âgées et aux résidents désorientés ;

- ☐ **Aisance rédactionnelle** : Vous rédigez des comptes rendus clairs et précis, essentiels au suivi des résidents ;
- ☐ **Compétences informatiques** : Vous utilisez efficacement les logiciels Word et Excel pour assurer un suivi administratif rigoureux.

Profil

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ☐ Vous êtes titulaire d'un diplôme de **Bachelier infirmier** ou vous êtes détenteur du **Brevet d'infirmier** uniquement ou êtes en possession d'une décision d'équivalence de diplôme;

ATOUTS

- ☐ Vous avez une maîtrise de l'autre langue régionale, vous êtes en possession du Selor ou vous êtes disposé à l'obtenir (art.9§2).

Offre

- ☐ Un traitement de départ (sans ancienneté) selon le diplôme, montant brut mensuel indexé de € 3094.34 au niveau BH ou de 2.747,76 € au niveau CH;
- ☐ Une prime de nursing de 11% ;
- ☐ Des chèques repas d'une valeur faciale de 8 € ;
- ☐ La reconnaissance automatique des anciennetés dans le secteur public et des anciennetés utiles dans le secteur privé ou en tant qu'indépendant ;
- ☐ La possibilité de bénéficier d'une allocation de bilinguisme (sous réserve de l'obtention du Selor art.9§2) ;
- ☐ La constitution d'une pension complémentaire (2ème pilier) ;
- ☐ Un minimum de 31 jours de congé par an ;
- ☐ Un régime de fin de carrière ;
- ☐ La possibilité de prime gériatrique et autres après formation ;
- ☐ Un tarif préférentiel dans tous les sites hospitaliers d'Iris Sud ;
- ☐ Une intervention de l'employeur dans les frais de transport (transports en commun gratuits, indemnité piéton et vélo de 0,37€ par km).

Si vous présentez un handicap, un trouble de l'apprentissage ou une maladie et que vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection, mentionnez-le dans votre candidature. Nous veillerons à vous accueillir dans les meilleures conditions.